

LE MENSUEL #3

ZOOM sur...

Mesures anti COVID-19

En cette période particulière, la Ville de Bois-Guillaume tenait à vous adresser ses pensées chaleureuses. Les services de la mairie sont tous mobilisés pour continuer d'assurer ses missions de service public tout en élaborant des projets nouveaux adaptés au contexte que nous connaissons. Les équipes demeurent bien évidemment à votre écoute et à votre disposition. Ensemble, adoptons les gestes barrières et soyons solidaires! Prenez soin de vous et de vos proches. Pour vous aider à y voir clair parmi les décisions liées au reconfinement, voici, à l'échelle de votre commune, ce qui est :

AUTORISÉ

TRANSPORTS EN COMMUN

niveau de service maintenu

DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

autorisés (si télétravail impossible)

ÉDUCATION

les crèches, écoles, le collège et le lycée restent ouverts

PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS

maintenu avec recrutement de nouveaux animateurs pour assurer le protocole sanitaire

EXAMENS ET CONCOURS

maintenus

PARCS, JARDINS ET FORÊTS

ouverts (1km autour du domicile)

RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

maintenus

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

maintenus

SERVICES PUBLICS

maintenus accueil état civil uniquement sur rendez-vous (excepté pour les pompes funèbres)

POSTE, BANQUE

ouverts

DÉCHÈTTERIE

ouverte aux jours et horaires habituels

CIMETIÈRES

ouverts

DÉMÉNAGEMENTS

autorisés

RESTREINT

ÉDUCATION

Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans

CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES

maintenues dans la limite de 30 personnes

MARIAGES

maintenus dans la limite de 6 personnes

COMMERCES

Seuls les commerces essentiels peuvent rester ouverts

VISITES AUX PERSONNES AGÉES

Les visites sont autorisées dans le respect des consignes sanitaires (2 visiteurs maximum par résident)

CONSEIL MUNICIPAL

du 26 novembre maintenu (non ouvert au public)

DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

soumis à attestation et pour des motifs de nécessité. Activité physique ou promenade des animaux limitées à 1km autour de son domicile

INTERDIT

ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX & ERP

les salles culturelles, sportives et/ou dédiées aux associations sont fermées

ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

interdites (excepté pour des comédiens et sportifs professionnels)

RASSEMBLEMENTS PUBLICS & PRIVÉS

interdits

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

interdites (les lieux de culte restent ouverts)

RESTAURANTS & BARS

interdits

Soutenons nos associations !

Un dispositif exceptionnel d'aide aux associations a été voté le 9 novembre lors du conseil métropolitain. Celui-ci s'inscrit dans le Plan Local d'Urgence Sanitaire (PLUS) mis en œuvre par la Métropole pour lutter contre la crise sanitaire et ses conséquences humaines, sociales et économiques. Il s'élèvera à 800 000 euros et aura vocation à aider toutes les associations* des champs culturel, sportif, de loisirs et de la solidarité qui proposent un service aux habitants, qui ont leur siège sur l'une des 71 communes de la Métropole et qui justifient de difficultés financières en raison de la crise sanitaire.

Ce fonds sera réparti par commune en fonction du nombre d'habitants. La Ville de Bois-Guillaume recevra donc, en deux temps, une somme de **21 531,61€**. La première partie

de 10 265,91 en décembre et la seconde de 11 265,69 en mars 2021. Le montant de l'aide sera au minimum de 200 euros par association. De surcroît, la Ville de Bois-Guillaume a décidé d'abonder ce fonds en débloquant **10 000€** supplémentaires.

La commune sera par ailleurs en charge de l'instruction, de l'attribution et du versement des subventions. C'est donc vers elle que les associations devront se tourner pour solliciter cette aide. Toutes les démarches seront détaillées prochainement aux associations Bois-Guillaumaises.

**ce dispositif ne concerne pas les associations qui bénéficient déjà d'une subvention de la Métropole.*

Opération chèques seniors

En raison des restrictions sanitaires, les activités organisées habituellement par le CCAS sont annulées afin de préserver les plus fragiles. Le repas de fin d'année des seniors ne pouvant être maintenu, le CCAS et la ville de Bois-Guillaume ont décidé de soumettre au prochain conseil municipal du 26 novembre l'opération « chèques seniors ». Celle-ci permettrait d'offrir aux plus de 70 ans qui en feraient la demande deux chèques cadeaux de 10€ valables chez les commerçants locaux partenaires durant la période de Noël. La Ville souhaite faire débiter cette opération après le confinement afin que chaque commerçant, y compris ceux considérés comme « non essentiels », puisse y participer en espérant que ces derniers soient autorisés à rouvrir.

L'objectif est double. Il s'agit bien entendu de faire un geste en direction de nos aînés mais aussi de promouvoir et de soutenir le commerce de proximité en incitant les habitants à privilégier une consommation locale et solidaire. Nos seniors et nos commerçants étant les premières victimes au quotidien de cette crise, la Ville souhaite leur apporter une attention particulière.

Plus d'informations sur le mode d'inscription très bientôt sur le prochain mensuel, le site internet et nos réseaux sociaux.



Aides aux commerces

Dans le cadre du P.L.U.S, une aide au loyer est proposée pour les entreprises de moins de 50 salariés des secteurs les plus touchés par la crise qui font l'objet d'une fermeture administrative prolongée au-delà de la période de confinement ou ayant subi une perte d'au moins 40% du chiffre d'affaires. Les dossiers de demande d'aide sont accessibles sur le site de la Métropole.

En parallèle, un kit de télétravail et de solutions e-commerce dont le click and collect est mis en place pour les entreprises de 3 à 99 salariés. Un site interactif de formation est également proposé aux entreprises afin de mettre en place des solutions digitales rapidement.

Un référencement des commerces de la commune est en cours de réalisation pour vous indiquer les conditions d'accès aux différents commerces entre ouverture, livraison, vente à emporter... A retrouver prochainement sur notre site internet.

metropole-rouen-normandie.fr/metropoleposition.fr

Tous au Biblio drive

L'association "Bibliothèque pour tous" de Bois-Guillaume fonctionne de nouveau en « drive », grâce aux bibliothécaires volontaires, depuis lundi 2 novembre sur des horaires restreints : lundi de 16h à 17h30, mercredi de 9h30 à 11h30 et samedi de 10h à 12h.

Les lecteurs inscrits qui ont été informés depuis le lundi 2 novembre de cette nouvelle mise en place ont la possibilité de venir « retirer des commandes » et peuvent également utiliser la boîte aux livres, à l'extérieur de la Bibliothèque pour rendre des ouvrages sur les horaires de fermeture. Ceci permet d'assurer un roulement puisque les livres sont remis à disposition après désinfection et mise en quarantaine.

Si vous aussi vous souhaitez emprunter un livre à la bibliothèque voici le mode de fonctionnement proposé :

- 1** Réservez :
 - sur le site www.cbptrouen76.com
 - par téléphone au 02 35 91 23 77
 - ou en envoyant un mail à : bibliotheque.boisguillaume@orange.fr
- 2** - Le lecteur vient chercher les livres réservés, uniquement aux horaires prévus lorsqu'il en sera informé par mail ou par téléphone
- 3** Déposez vous-même les livres en retour dans le hall de la bibliothèque aux horaires prévus sans entrer dans la bibliothèque

Concertation citoyenne



L'aménagement de la rue Vittecoq et de son parking est un projet de longue date et, dans ce cadre, la ville a souhaité mettre en place un dispositif de concertation. Elle a réuni le 13 octobre dernier autour du pôle de proximité de la métropole et de son bureau d'étude des parents d'élèves, des riverains, des acteurs associatifs locaux pour réaliser une présentation des différents projets. Trois propositions autour de l'aménagement du parking ont pu être détaillées et l'assistance a pu faire remonter ses réflexions.

La Métropole et la précédente municipalité avaient travaillé sur une première version du projet qui, par la suite, a évolué selon deux principes phares : végétaliser davantage cette zone sensible qui concentre équipements sportifs, scolaires, et un nouveau quartier d'habitations mais aussi renforcer la sécurité des déplacements. Il a donc été proposé aux habitant.e.s trois nouvelles versions qui répondent mieux à ces conditions. Ces trois plans ont été soumis à l'appréciation des citoyens qui, forts de leur expérience d'usagers, ont pu nourrir la réflexion tant lors de cette réunion publique que sur le site de la Métropole rubrique "je participe". Il ressort de ces échanges riches et pertinents une volonté de moins minéraliser cet espace en créant des aménagements paysagers de qualité tout en renforçant la sécurité du parking et en privilégiant les sentes piétonnes pour nos collégiens. Ces idées collectives et partagées vont infléchir la future réalisation puisqu'une synthèse sera présentée lors de la commission urbanisme de la ville pour avis avant que le maire et la Métropole ne statuent.

Dans cette lancée, la Ville souhaite annoncer la création prochaine d'une convention citoyenne sur l'urbanisme, qui réunira experts et citoyens et qui sera amenée à se prononcer sur l'ensemble des grands projets d'aménagement, comme le cœur de ville par exemple.

Nouveau roman pour Sophie Etienbled



Paru en mars 2020, le roman *Théopolis, Cité perdue* de Sophie Etienbled est le quatrième ouvrage de la Bois-Guillaumaise, agrégée de lettres classique et férue de langues et de civilisations anciennes. Son premier roman policier : *L'Aigle et la mouette* dont l'intrigue commence à Bois-Guillaume et sur l'île Lacroix, a été publié en 2016. L'année suivante sortent son deuxième roman policier et un recueil de nouvelles sur le thème de la passion.

Aujourd'hui, elle revient avec son nouveau roman policier *Théopolis, Cité perdue* ou l'histoire de deux étranges meurtres sans connexion apparente. Un polar à la croisée du récit d'aventures et du surnaturel que nous vous invitons à découvrir au plus vite.

Les Journées nationales de la macula

Les journées de sensibilisation à la dégénérescence maculaire habituellement programmées fin juin, auront exceptionnellement lieu du 23 au 28 novembre. Au cours des derniers mois, la COVID-19 a dissuadé certains patients de consulter leur ophtalmologiste, entraînant des retards de diagnostic ou une interruption de traitement. Les maladies de la macula qui touchent cette zone de la rétine responsable de la vision des détails seront mises en avant durant cette semaine. Les centres partenaires de dépistage ont mis en place toutes les mesures de distanciation et d'hygiène nécessaires pour accueillir et dépister en toute sécurité.

www.journees-macula.fr / 0 800 002 426

Daily Clean Up Walk

La Ville de Bois-Guillaume vous propose une idée toute simple : renouer, pour certains, avec les marches quotidiennes dans nos quartiers durant ce 2^e confinement. Pendant vos promenades dans un rayon 1km, muni de votre attestation, soyez attentif : certains déchets jonchent votre parcours. Équipé d'un sac plastique et de gants, ramassez les objets indésirables : canettes, mégots et, plus grave, des masques jetables tombés des poches dont on sait que l'un d'eux met 450 ans à se dégrader. Une manière d'allier promenade et geste citoyen !

Pour participer à cette opération, il vous suffit de faire une story instagram ou de faire un post facebook avec une photo de vous avec vos « trouvailles », en nous taggant et en inscrivant le #DCUW. Les meilleurs clichés seront relayées sur les réseaux sociaux de la Ville.



Mathhida Sapin, 20 ans est animatrice à la maison de l'enfance de Bois-Guillaume depuis le début de l'année.

Comment en es-tu venue à travailler à la mairie de Bois-Guillaume ?

Plus jeune, j'ai passé un bac pro esthétique mais comme j'ai été cheftaine scout avec les enfants et comme j'ai réalisé des stages avec des jeunes où je créais des activités avec différents publics de tous âges, j'ai eu envie de changer complètement de voie. Ces stages ont été des révélateurs pour moi, c'est ce qui m'a donné envie de travailler dans ce domaine. Aujourd'hui, je termine ma première année bpjeps loisir tout public et j'effectue un stage à la maison de l'enfance depuis janvier 2020 en tant qu'animatrice. J'ai été adjointe pendant les vacances du mois d'août et en février je passerai directrice pour les vacances.

Comment se déroulent tes journées ?

Dans mes études, j'apprends à monter des projets. Au départ, quand je suis arrivée, j'ai préparé un diagnostic de ce qui existait ou non. Grâce à ça, j'ai pu établir une problématique et j'ai défini deux objectifs. Le premier est de créer du lien et le second de développer les partenariats.

Je travaille en lien avec Peggy Cheval au service jeunesse de la ville à qui je présente mes projets et qui les valide.

Quels sont les projets que tu as choisi de mettre en place ?

Dans l'objectif de créer du lien intergénérationnel j'ai mené certains projets : une correspondance épistolaire accompagnée de dessins que les enfants et les habitants de la résidence la Fontaine s'échangent en période

de confinement. Carole Lefebvre m'a beaucoup aidée dans la réalisation de ce projet. Je souhaiterais maintenant que les correspondances se fassent par vidéos interposées.

Afin que les enfants puissent voir d'autres publics, j'ai aussi proposé l'opération *un jour, un métier*. Ils rencontreront un agent de la ville ou un représentant d'une association qui leur présentera son activité.

En parallèle, avec un professeur de danse hip hop, les enfants pourront apprendre une chorégraphie qu'ils interpréteront sous les fenêtres de la Résidence la Fontaine. Nous avons déjà réalisé un spectacle de danse qui avait été très apprécié par les aînés qui les applaudissaient du haut de leur balcon.

J'organise aussi des ateliers entre les CE1 et les maternelles, nous avons fait de la philosophie sur le thème de l'amour et de l'amitié. J'espère reprendre ces ateliers en mélangeant à nouveau les groupes quand la situation sanitaire le permettra. J'ai aussi l'idée de proposer des tutos déco pour Noël à réaliser en famille.

Que voudrais-tu faire ensuite ?

Je finis mes études en juin. Plus tard, j'aimerais créer une colonie de vacances en région parisienne avec des enfants de quartier ou en difficultés. Mon objectif n'est pas travailler sur leurs difficultés mais plutôt d'aborder les choses différemment en s'appuyant sur leur savoir-être et savoir-faire. Je m'intéresse aussi beaucoup à la prévention auprès des jeunes autour de la drogue et des discriminations. Après ce n'est pas pour tout de suite mais c'est vraiment mon projet de vie.

Déchetterie

Située au 2001 Rue Herbeuse à Bois-Guillaume, la déchetterie est ouverte aux horaires habituels.

Tous anti COVID




L'application *tous anti covid* est l'un des moyens de lutter contre le virus. Plus nous serons nombreux à l'utiliser, plus elle sera efficace pour casser les chaînes de transmission de la Covid-19. Téléchargez-la : <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr>

CCAS

Un besoin, une demande, une question ? Le CCAS se tient à votre écoute.

Pour rappel, le minibus propose le transport pour les courses aux personnes ne pouvant s'y rendre seules mais pouvant faire les courses en autonomie. Ce service est proposé toute l'année et prend tout son sens dans le contexte actuel.

Vous avez connaissance dans votre voisinage, dans votre famille d'une personne fragile ou isolée, vous l'êtes vous-même, inscrivez-vous au registre du CCAS qui prendra régulièrement des nouvelles par téléphone.

Nom/prénom : 

Tél :

Adresse :

Nom/prénom de la personne à contacter en cas d'urgence :

Tél :